

Etat des lieux des politiques locales Sport-Santé – Etude ANDES

Face au fléau de la sédentarité en France et dans le monde, l'ANDES est convaincue de l'enjeu de santé publique que représentent les activités physiques et sportives.

Le coût de la sédentarité en France est estimé à près de 17 milliards € par an et de 82 milliards en Europe, avec 3,2 millions de décès.

Une première étude de l'ANDES des politiques municipales sport-santé en Europe a permis de mettre en évidence le système plutôt conventionnel et curatif en France par rapport au système disruptif et préventif dans les pays nordiques. Si le sport-santé est un concept reconnu, il reste méconnu des élus locaux malgré sa reconnaissance par le décret du 30 décembre 2016 et l'instruction interministérielle de mars 2017.

Face à la multitude d'acteurs et de confusion entre le sport santé sur ordonnance et le sport santé sans ordonnance, assimilé au bien-être, bon nombre de collectivités locales éprouvent des difficultés à se lancer dans ce domaine.

C'est la raison pour laquelle l'ANDES a initié un sondage portant sur les politiques locales sport-santé, par le biais de sa Commission Sport Santé Prévention Handicap et avec le soutien de la Direction Générale de la santé.

Les 421 retours ont permis de dresser un premier panorama des initiatives locales en termes de sport-santé ainsi que les besoins et les attentes exprimés par les élus locaux dans le cadre d'une politique sport santé. Cette analyse a permis également de proposer 10 fiches pratiques (réservées aux adhérents) adaptées pour les attentes aux élus locaux selon les thématiques suivantes :

- Introduction et définitions
- Les chiffres clés : prévalence et les coûts de la sédentarité et de l'inactivité physique ;
- La législation de la prescription de l'activité physique ;
- Quels encadrements pour le sport-santé ? ;
- Les différentes sources de financements d'une politique sport-santé ;
- L'état des lieux des actions sport-santé : un préalable incontournable pour la collectivité locale ;
- La mise en œuvre opérationnelle de la politique locale sport-santé ;
- La mise en réseau des différents acteurs du sport-santé ;
- Partage d'expériences de dispositifs sport-santé sur ordonnance ;
- Partage d'expériences d'actions sport-santé sans ordonnance.

Ces travaux seront présentés lors des 5èmes Assises Sport Santé Sur Ordonnance à Strasbourg ce lundi 10 octobre 2022. Ils seront disponibles sur notre site internet.

Line MALRIC et Didier ELLART,
Rapporteurs de la Commission Sport Santé Prévention Handicap de l'ANDES